Les personnels enseignants

du collège Diderot

63260 AIGUEPERSE

**Motion présentée au Conseil d’Administration**

**du jeudi 29 juin 2023**

**Collège Diderot, 63260 Aigueperse**

À l’attention de Monsieur le Ministre de l’Education Nationale,

et de Monsieur le Recteur de l’Académie de Clermont-Ferrand,

s/c du chef d’établissement

Objet : pourquoi nous ne signerons pas le Pacte

Par cette motion, nous tenons à vous informer que nous ne signerons pas le Pacte pour les raisons suivantes :

\* Il ne s’agit pas d’une revalorisation de salaire mais de travailler plus pour gagner plus de primes alors que notre charge de travail est déjà de 43h/semaine (en moyenne) pour un salaire inférieur à la moyenne de l’OCDE.

\* Il remet en cause notre statut qui repose sur l’enseignement d’une discipline avec des horaires nationaux et une grille indiciaire. Ce Pacte opère effectivement un virage vers une contractualisation annuelle où la rémunération évolue en fonction de l’attribution de missions individualisées par le chef d’établissement et biaise le rapport à ce dernier. Il brise par là-même le rapport de force du collectif pour obtenir de véritables augmentations prises en compte pour la retraite.

\* Présenté comme LA solution au non-remplacement des enseignants, il ne règle pas du tout ce problème qui est dû à un manque de candidats au concours tant le métier n’attire plus. Les absences de plus de 15 jours restent un gros souci puisque le vivier de remplaçants est à sec. De plus, les élèves ne rattraperont pas forcément les cours dans la discipline du professeur absent et le remplaçant devra improviser un cours au pied levé pour n’importe quelle classe, et à terme pourquoi pas dans un autre établissement que le sien. Cela s’apparente davantage à de la garderie pour rassurer les parents mais n’a rien de pédagogique pour la réussite des élèves.

\* Il rend les enseignants corvéables à merci en imposant des astreintes dans l’emploi du temps pour les remplacements.

\* Il renforce le pouvoir des chefs d’établissement au travers de la répartition des parts de Pacte et du contrôle des missions. C’est la porte ouverte au chantage pour être bien traité en échange d’une signature de contrat et les personnels de direction sont aussi soumis à une forte pression pour faire passer ce Pacte.

\* Il accroît les inégalités salariales entre les personnels ayant des contraintes incompatibles (enfants, distance, handicap, temps partiel, santé fragile…) avec plus d’heures de travail et les autres.

\* Il est bâclé dans la précipitation (2 mois avant la fin de l’année scolaire), alors que la rentrée est déjà organisée, et il ne prend pas en compte les réalités de terrain et l’avis des professionnels que sont les enseignants :

> il propose des situations contradictoires comme les Devoirs-Faits obligatoires pour tous les 6e MAIS facultatifs dans les parts du Pacte pour les enseignants ! Que se passera-t-il si aucun (ou pas assez) professeur n’accepte ? Feront-ils Devoirs-Faits en classe entière ? ou pas du tout ? Tout cela a-t-il été réfléchi ?

> il propose que des Professeurs des Ecoles se rendent dans les collèges et prennent en charge certaines missions. Qui a pensé que les personnels du primaire avaient encore du temps libre après leur lourde semaine de travail ? Qui a pensé que les personnels du primaire pouvaient facilement faire des kilomètres pour rejoindre un collège ?

> à l’heure où il faudrait s’engager à signer ce Pacte, le décret de son application n’est toujours pas paru et les arguments pour nous convaincre évoluent chaque jour en fonction de nos réactions, les discours sont différents d’un établissement à l’autre, d’une académie à l’autre. La « brique » 1 de remplacement serait obligatoire avant tout autre, et parfois non ; les «briques » 2 et 3 seraient sécables et parfois non ; d’autres missions seraient imposées si toutes les heures ne sont pas faites dans une brique, et parfois non…Cela est-il sérieux ?

\* Nous redoutons que bientôt ces parts de Pacte - pour l’instant facultatives - deviennent obligatoires et que le piège se referme définitivement, comme ce fut le cas pour les 2 HSA que nous ne pouvons désormais plus refuser dans notre service.

\* Les missions de découverte des métiers et d’aide aux élèves à besoins particuliers relèvent respectivement des Conseillers d’Orientation et des AESH. Là encore, la pénurie de moyens fait retomber sur les professeurs des missions autres que celles d’enseigner.

\* La coercition et la culpabilisation n’ont jamais été des motivations efficaces et saines envers le corps enseignant qui donnera toujours plus quand il peut agir librement, dans un climat de confiance et pour la vraie réussite des élèves, avec par exemple des IMP et des heures remplacements mieux rémunérées (mais libres et sur nos classes).

**Ainsi, plutôt que de concevoir un Pacte contraignant, piètre fausse solution consécutive de réformes délétères, les enseignants réclament des effectifs allégés dans les classes (dans l’idéal 20 élèves) et une meilleure rémunération sans conditions, permettant à la fois la réussite réelle des élèves ET l’attractivité du métier pour reformer le vivier tari de professeurs.**

Pour conclure, le Pacte c’est accepter « le travailler plus » au détriment du « travailler mieux », c’est encore du mépris (en faisant croire que les enseignants ne travaillent pas déjà assez) et des mesures mal calibrées pour la réussite des élèves.

C’est pourquoi, nous sommes 85 %\* d’enseignants du collège Diderot à refuser de signer ce Pacte et nous demandons le redéploiement des moyens qui lui sont alloués vers une véritable revalorisation, d’une part des salaires, sans conditions et pour tous (nous sommes loin des 10% promis), et d’autre part des HSE, HSA et IMP actuelles pour les rendre plus attractives sans avoir besoin de signer un Pacte.

Signé : 85 % des personnels enseignants

*\* sondage effectué au collège de vendredi 23 à mardi 27/6/23 par un vote secret auprès des enseignants : 39 ont voté 🡪  33 contre, 4 ne sait pas, 2 pour*